



## DELIBERATION DU COMITE DU POLE DU PAYS DU LUNÉVILLOIS

Séance du 20 septembre

NOMBRE DE MEMBRES
En exercice : 29
Présents : 24
Absents : 1
Procuration : 4
Nombre de suffrages exprimés : 28
Pour : 27
Contre : 0
Abstention : 1

L'an 2017, le 20 septembre, les représentants du Comité du Pôle d'Equilibre Territorial et Rural du Pays du Lunévillois, légalement convoqués, se sont réunis au nombre prescrit par la loi, à la salle des fêtes de GERBEVILLER, sous la présidence de Monsieur Hervé BERTRAND.

### Etaient présents :

M. ARNOULD Philippe, M. BERTRAND Hervé, M. BIENTZ Guy, Mme COLAS Claudine, M. DEWAELE Jacques, M. DUJARDIN Bruno, Mme FARRUDJA Annie, M. GELLENONCOURT Laurent, M. GENAY François, Mme GEORGES Marie-Jo, M. GEX Christian, Mme JACQUOT Dominique, M. KURKIENCY Jonathan, M. LAMBLIN Jacques, M. LARDIN Francis, M. MARCHAL Michel, M. MARQUIS Noël, M. MERCIER Thierry, M. MULLER Bernard, M. PISTER Jacques, Mme VAUDEVILLE Sabrina, Mme VILLAUME Damienne, M. COINSMANN Gérard remplace M. de GOUVION SAINT CYR, M. SERVANT Guy remplace M. DANIEL Philippe.

### Etaient excusés avec pouvoir :

M. ACREMENT René donne pouvoir à M. ARNOULD Philippe, M. AUBERT Jean-Christophe donne pouvoir à Monsieur BERTRAND Hervé, Mme FALQUE Rose-Marie donne pouvoir à M. Michel MARCHAL, M. MAILLIOT Frédéric donne pouvoir à Monsieur MULLER Bernard.

### Etai(ent) excusé(s) :

M. de GOUVION SAINT CYR Laurent était remplacé par M. COINSMAN, M. DANIEL Philippe était remplacé par M. SERVANT, M. MARTIN était excusé.

### Etait absent :

**Voix consultative :** Mme LEHE Sophie présente, M RICHARD Claude présent

A été nommé(e) comme **secrétaire de séance** : Mme Sabrina VAUDEVILLE

SOUS PREFECTURE  
DE LUNEVILLE  
28 SEP. 2017  
COURRIER ARRIVÉE

2017-027

Date de convocation  
13/09/2017

DATE D'AFFICHAGE  
28 SEP. 2017

Acte rendu exécutoire après  
dépôt en Préfecture le :

28 SEP. 2017

et publication du :

28 SEP. 2017

### ADMINISTRATION GENERALE : APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 29 MARS ET 31 MAI 2017

Monsieur le Président soumet le compte-rendu de la séance du 29 mars et 31 mai à l'approbation des membres du comité. Ces derniers sont invités à faire savoir s'ils ont des remarques à formuler sur ces comptes-rendus avant son approbation définitive.

Le comité du Pôle, après en avoir délibéré à 27 voix pour et une abstention :

- **APPROUVE** le compte rendu de séances des 29 mars, 31 mai 2017.

Ainsi délibéré les jours, mois et an que dessus.  
Ont signé au registre les membres présents.  
Pour extrait certifié conforme.  
Fait à Gerbéviller  
Le Président,

